

# BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION ET AGENDA DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024

## LA MAIRIE DES ARQUES

### ADRESSAGE

#### **Plaque des numéros d'adresse : L'emplacement est important !**

Vous avez récupéré vos numéros d'habitation, attention le bon emplacement de ce numéro est primordial pour l'accès des pompiers mais aussi des livreurs.....

Le numéro doit être positionné en bord de route nommée, au niveau de l'entrée allant vers l'habitation.

#### **Demande de modification d'adresse**

Qui dit changement de nom de rue, dit modification de votre domiciliation. Même si, techniquement, vous ne déménagez pas, vous devez effectuer une demande de changement d'adresse et signaler vos nouvelles coordonnées « numero + nom de voie » à vos différents interlocuteurs. Les institutions publiques et organismes sociaux sont les premiers à informer.

Le site officiel [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) permet aux administrés de communiquer gratuitement leur changement de coordonnées aux principaux organismes publics et privés à partir de la page « [Changement d'adresse en ligne](#) ».

Pour la carte grise : <https://demarchescartegrise.com/actualites/L-adresse-de-ma-rue-a-change-que-faire.php>

#### **Boîte aux lettres**

Pensez aux différents organismes qui peuvent être amené à venir chez vous, alors inscrivez votre « nom de famille » sur votre boîte aux lettres.

Pour rappel, la boîte aux lettres doit être située (comme le numéro d'adresse) en bord de route nommée, au niveau de l'entrée allant vers l'habitation.

### ENQUETE PUBLIQUE

#### **Participez à l'enquête publique du 21 août au 20 septembre 2024 du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays Bourian :**

Le code de l'environnement soumet les plans, schémas, programmes et documents de planification faisant l'objet d'une évaluation environnementale à une enquête publique préalable. L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par l'autorité compétente pour prendre la décision.

La commission d'enquête désignée par le Tribunal Administratif de Toulouse pour conduire l'enquête du SCoT-PCAET est composée de 3 commissaires-enquêteurs titulaires et d'un suppléant. Totalement indépendants et impartiaux, ils sont chargés de mettre à disposition du public tous les éléments du dossier nécessaires à sa compréhension, de procéder à toutes les consultations qu'ils jugent utiles et de recueillir les observations et propositions écrites voire même orales grâce à l'organisation de permanences.

(...)

### **ENQUETE PUBLIQUE (suite)**

Le président de cette commission d'enquête a le pouvoir de décider de prolonger le délai d'enquête de 15 jours et peut solliciter le juge administratif pour réaliser une expertise. En fin d'enquête, il fait la synthèse des observations et invite le pétitionnaire à faire part de ses observations éventuelles. Il rédige ensuite un rapport motivé qu'il adresse à l'autorité qui a ordonné l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront mises en ligne sur le site du Pays Bourian. Le SCoT-PCAET du Pays Bourian, modifié pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées et consultées, ainsi que du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, pourra être approuvé par délibération du comité syndical du Pays Bourian.

#### **Comment participer ?**

Du 21 août 9h00 au 20 septembre 12h00, chaque citoyen pourra :

- Consulter le dossier en version papier ou en version numérique sur le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/scot-pays-bourian>

- Apporter un avis sur un registre papier, par courrier, par voie électronique ou dans le cadre d'une permanence assurée par un commissaire-enquêteur.

**Les modalités de participation (permanences, lieux de consultation du dossier, adresses utiles) sont précisées dans l'avis public à retrouver sur le site <https://www.paysbourian.fr/>**

**L'enquête publique est un moment important de la vie démocratique. Elle est ouverte à toutes et tous, sans aucune restriction. Y participer, c'est simple, intéressant et efficace.**

## **LES ASSOCIATIONS**

### **MUSEE ZADKINE**

#### **21 et 22 septembre JOURNEES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

#### **Samedi 21 septembre – Jeux et ateliers pour les enfants et les familles**

Partez à la découverte du musée Zadkine en famille.

Atelier de pratique et livret jeu pour une découverte ludique des œuvres, avec Birgitte Thyssen du musée Zadkine.

**Entrée gratuite**

#### **Dimanche 22 septembre à 15 h – Visite thématique : L'obsession d'Orphée chez Zadkine**

Comment un thème mythologique devient chez l'artiste une quête pour tendre vers une représentation idéale. Orphée avait aussi inspiré quelques amis contemporains, de Cocteau à Apollinaire.

**Intervenant** : Lionel Gramon, guide du musée

Visite gratuite, sur inscription, limitée à 20 personnes.

Pour vous inscrire <https://www.eventbrite.fr/e/billets-visite-thematique-lobsession-dorphée-chez-zadkine-919472756767?aff=ebdsoporgprofile>

## **LA DIANE LES ARQUOISES**

L'association de chasse communale avec sa vingtaine de chasseurs (petits et grands gibiers) participe à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, l'éducation cynégétique.

En effet, celle-ci favorise un équilibre entre le gibier et les activités humaines.

Pour cela, elle doit veiller à respecter le **plan de chasse** qui lui est attribué. C'est lui qui détermine le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever annuellement sur chaque unité de gestion par département.

Le sanglier n'est pas soumis au plan de chasse dans le Lot.

### **Pour la saison de chasse 2024-2025 :**

Les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse sont fixées par arrêté préfectoral.

- **Date de tirs d'été ou à l'approche (sangliers et chevreuils) : 1er juin 2024**
- **Date d'ouverture et de fermeture (sangliers) : 15 août 2024 au 31 mars 2025**
- **Date d'ouverture et de fermeture générale : 8 septembre 2024 au 28 mars 2025**

### **PETIT RAPPEL : LA CHASSE EN FRANCE SE PRATIQUE SUR DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES**

En tant que chasseurs nous ne voyons aucun inconvénient à partager ces endroits avec vous. La nature n'est malheureusement pas à tout le monde. Quand vous vous promenez, que vous ramassez des champignons, du muguet, des châtaignes etc.... dans un bois, dans un pré, rappelez-vous que vous êtes sur des **PROPRIÉTÉS PRIVÉES**.

Il y a une tolérance de la part des propriétaires mais ça ne vous donne pas tous les droits (comme celui de dégrader les parcs et les barrières, de couper des arbres, de créer des pistes de VTT... et parfois d'insulter les chasseurs).

Lors des battues au grand gibier, nous mettons une signalisation réglementaire en place. Elle vous informe sur la zone de chasse. **MERCI DE LA RESPECTER.**

Souvenez-vous que pour une balade en famille, les chemins sont des endroits sûrs et si vous allez en forêt, privilégiez des tenues voyantes !

**BONNE PROMENADE À TOUS.**

## **LES ATELIERS DES ARQUES**

### **Du mercredi 4 au lundi 30 Septembre – Nouvelle résidence de recherche autour de la pratique du dessin**

2 artistes sélectionnés par un jury professionnel composé de personnalités qualifiées du champ de l'art contemporain en Occitanie, bénéficieront d'une résidence de 4 semaines.

Cette résidence s'entend sans obligation de production, ni d'exposition.

Une rencontre avec le public sera organisée le **vendredi 27 Septembre à 18h**, avec l'appui de la médiatrice des Ateliers des Arques afin que les artistes partagent leur démarche, leurs réflexions et interrogations.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, les candidatures sélectionnées sont celles de **Yannis Belatach**, né en 1993, et de **Lou-Andréa Lasalle-Villaroya**, née en 1987

## **LA RUCHE DES ARQUES**

### **Jeudi 5 septembre à 9h30 – Visite de 2 ateliers à Niaudon (Prayssac) : tapisserie / cannage (Marie Collot) et poterie (Marion Collot)**

Marie nous parlera du cannage, de la confection de coussins et de la rénovation de fauteuils et chaises ; Manon nous fera visiter son atelier et l'espace d'exposition avec ses créations.

**Déjeuner** Chez Jeanne : Potage // Assiette de crudités, quiche // Rôti de porc, frites et petits pois // Biscuit roulé aux fraises // Vin rouge et rosé et café. Prix : 17€50

Covoiturage du Communal

**Places limitées - Réservez avant le 29 août auprès de Sylvia (05 65 21 78 08).**

### **Mardi 10 septembre de 16h à 17h – La gym recommence – à l'Alambic**

Exercices pour augmenter le tonus musculaire et la souplesse des articulations, stimuler le cœur, l'énergie corporelle, les réflexes, la coordination et l'équilibre, réduire le stress, améliorer la respiration ...

Prix 120 €, payable en une ou trois fois (adhésion à La Ruche 2024/2025 inclus). Ouverte à tous, hommes et femmes de + de 60 ans.

Vous pouvez participer à une séance gratuitement.

**Renseignements auprès de Sylvia (05 65 21 78 08)**

### **Mercredi 18 septembre à 9h30 – Petite balade à Terrié (Catus)**

Covoiturage du Communal jusqu'au parking du lac vert de Catus.

Apportez un pique-nique à manger à côté du lac (ou aux Arques si le temps n'est pas favorable).

**Réservations avant le 16 septembre auprès de Yvette (06 71 82 20 50)**

### **Mercredi 25 septembre à 9h – Visite du Moulin à papier de la Rouzique à Couze et Saint Front en Dordogne**

Covoiturage du Communal.

Apprenez l'histoire du lieu et les étapes de la fabrication du papier et les différents mécanismes du moulin (maquettes, roue à aube, machine à forme ronde...).

Actionnez la roue à aube et fabriquez votre propre feuille de papier !

La Ruche payera la visite guidée.

**Repas** chez All'Olivo à Lalinde : Salade sicilienne *OU* assiette de charcuterie italienne //

Poulet à la Romaine (sauce poivrons) *OU* Filet de bar au four sauce aux agrumes //

Fromage *OU* dessert // 1 verre de vin // café. Prix 25 €.

**Réservations auprès de Arlette avant le 18 septembre (06 20 51 59 67)**

**Suivez les infos de notre village sur notre site internet <https://www.lesarques.fr/>**

**Demandez le bulletin par mail en envoyant un message à [sg.lesarques@yahoo.fr](mailto:sg.lesarques@yahoo.fr)**